

À Saint-Denis, le 19/11/2020

À M. Antoine CHALEIX
Directeur académique des Services de l'Éducation nationale
en Seine-Saint-Denis

À M.
Directeur académique adjoint des Services de l'Éducation nationale
en Seine-Saint-Denis

s/c de

cheffe d'établissement du collège Dora Maar

Objet : Pour un protocole sanitaire renforcé et viable

Monsieur le Directeur académique,

Nous sommes dans un contexte de deuxième vague. Le virus circule plus largement qu'au printemps dernier. Le président de la République lui-même a parlé de deuxième vague plus dure et plus meurtrière. Le protocole sanitaire renforcé n'est qu'une illusion. Le Ministre le reconnaît lui-même : c'est un protocole renforcé « si possible ».

Pour les personnels mobilisés de Dora Maar, soutenus par l'intersyndicale et les sections SNES et SUD de l'établissement, l'ouverture des établissements scolaires en période de confinement permet de conserver un lien pédagogique avec tous les élèves plus fort que par l'école à distance. Les effets du confinement, notamment en matière d'inégalités sociales, sont particulièrement lourds. Mais cela ne peut se faire au détriment de la santé et la sécurité des personnels, des élèves et de leurs familles.

Non seulement, en l'état le protocole sanitaire ne suffit pas à limiter le brassage des élèves mais il augmente les situations de mise en danger des élèves en termes de sécurité. En outre, sa mise en œuvre épuise tous les personnels (déplacement à chaque heures de cours, salles spécifiques mobilisées comme salles de classe fixes et banalisées...). Dans ces conditions, les programmations ne peuvent être respectées et terminer les programmes nous semble intenable.

Par ailleurs, nous dénonçons le manque de moyens alloués à la gestion de la crise : aucun personnel supplémentaire n'a été prévu en vie scolaire, ce qui pousse notre cheffe d'établissement à demander aux professeurs de faire des surveillances. Le climat scolaire se dégrade chaque jour davantage : les déclenchements d'alarme à incendie, les dégradations, les bagarres sont récurrents. La sécurité des élèves et des personnels est en jeu.

De plus, l'établissement a dû puiser dans les fonds pédagogiques pour procéder à un achat de lingettes et de gel hydroalcoolique, arguant que des sorties étaient annulées. Et enfin, la gestionnaire a dû faire un appel aux dons pour trouver des flacons vides de gel hydroalcoolique... Et ce malgré une bonne gestion des maigres moyens alloués à l'établissement chaque année.

Concernant le protocole, il existe pourtant une solution : passer sur un fonctionnement alternant présentiel/distanciel de certains niveaux ou en demi-groupes, ce qui permettrait de diminuer le nombre d'élèves dans une salle de classe, mais aussi dans les couloirs, dans la cour de

récréation etc. C'est un des moyens les plus efficaces pour lutter contre la diffusion du virus à l'intérieur des établissements scolaires. Nous avons par ailleurs déjà élaboré un projet pédagogique pour le temps distanciel.

Nous demandons donc que notre collège passe sur un fonctionnement en demi-groupes selon les modalités suivantes : un groupe de chaque classe suivrait son emploi du temps habituel dans une salle fixe (sauf pour les enseignements spécifiques), tandis que le deuxième groupe travaillerait en distanciel autour d'activités préparées par les enseignants en amont. Cela permettrait de soulager le travail de notre principale adjointe et de préparer les élèves à un enseignement distanciel au cas où l'établissement viendrait à fermer.

Nous demandons également à ce que les programmes soient allégés, notamment pour le niveau de troisième, qui passera le DNB en juin prochain, cette année étant déjà perturbée par la nécessité de devoir consolider et rectifier les lacunes dues au premier confinement.

En cas de refus, nous nous réservons le droit d'utiliser notre droit de grève. Notre pays est en état d'urgence sanitaire. La situation à l'échelle nationale est grave, à l'échelle de notre établissement, elle l'est tout autant. Des réponses à la hauteur des enjeux doivent être apportées par l'institution.

Cordialement,
Les personnels mobilisés du collège Dora Maar